

DECRET N°2007-230 DU 31 MAI 2007

Portant renouvellement de la mise en
disponibilité d'un officier supérieur des Forces
Armées Béninoises.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2005 portant statut général des personnels militaires des Forces armées béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n° 2005-249 du 06 mai 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** le décret n° 2006-357 du 13 juillet 2006 portant mise en disponibilité d'un officier supérieur des Forces Aériennes ;
- Sur** proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 avril 2007 ;

DECRETE :

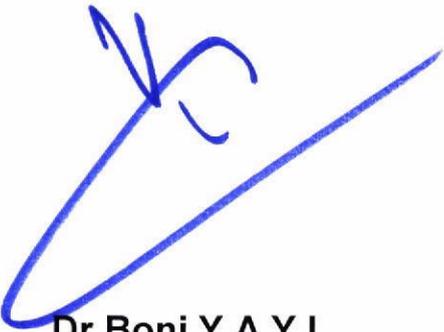
Article 1^{er} : Conformément à sa demande du 16 février 2007, la mise en disponibilité du Lieutenant-colonel M'PO N'TIA Théophile de l'Armée de Terre, objet du décret n° 2006-357 du 13 juillet 2006 est renouvelée pour une période d'un (01) an allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 inclus.

Article 2 : Le temps passé en disponibilité est interruptif de tous les droits y compris la solde et la pension.

Article 3 : Le Ministre de la Défense Nationale et le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 mai 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I

Le Ministre de la Défense Nationale,



Issifou KOGUI N'DOURO

Le Ministre du Développement
De l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI

AMPLIATIONS : PR 6 CABMIL 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MDN 4 MDEF 4
AUTRES MINISTERES 21 SGG 4 DGBM-DCF- DGTC- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 JO1.